

U²⁰¹⁷NSS

LETTRE CIRCULAIRE



MODALITES DE QUALIFICATION CF UNSS

Aquathlon Triathlon Duathlon Run & Bike

Mise à jour : 21 septembre 2016



Championnats de France UNSS 2017

Aquathlon Triathlon

Duathlon Run & Bike

Modalités de qualification

Sommaire

I.	Jeunes arbitres	Page 3
II.	Rappel des critères de classification en Excellence (cf. fiche sport 2017)	Page 3
III.	Saisie en ligne des Sections Sportives Scolaires	Page 4
IV.	Liste des classements aux championnats de France fédéraux	Page 5

I. Jeunes Arbitres

Un seul jeune arbitre académique est nommé par le Service Régional UNSS au championnat d'Aquathlon Triathlon collèges et lycées (établissement et excellence) via le lien udb : <http://udb.unss.org/qualifscf>

Un seul jeune arbitre académique est nommé par le Service Régional UNSS au championnat de Duathlon Run & Bike collèges et lycées (établissement, excellence et sport partagé) via le lien udb : <http://udb.unss.org/qualifscf>

Le Jeune arbitre officie impérativement sur toutes les courses du championnat (les 2 jours).

Il peut être d'une autre association sportive de l'académie.

Il ne peut pas être compétiteur.

En cas d'absence, l'association sportive ou les associations sportives de l'académie concernée ne pourront participer aux championnats de France.

II. Rappel des critères de classification en Excellence (selon la fiche sport 2017)

Équipes évoluant obligatoirement en Excellence dans les deux championnats d'Aquathlon Triathlon et de Duathlon Run & Bike :

- les associations sportives qui ont atteint les **2 années précédentes** (année n-1 et année n-2) **les 5 premières places d'un ou plusieurs championnats de France par Équipe d'Établissement** (annexe 1 de la fiche sport)

- Ces AS évolueront en championnat excellence d'Aquathlon Triathlon et de Duathlon Run & Bike l'année n.

Exemple : une AS qui a terminé 4^{ème} au championnat de France par équipe d'établissement de triathlon l'année n-1 et 2^{ème} au championnat de France par équipe d'établissement de run & bike l'année n-2 évoluera l'année n en championnat excellence d'Aquathlon Triathlon et en championnat excellence de Duathlon Run & Bike.

- Si ces associations sportives n'atteignent pas les 5 premières places d'un championnat de France Excellence l'année n, elles pourront à nouveau s'inscrire en championnat par équipe d'établissement l'année n+1.

Exemple : une AS qui a terminé 6^{ème} au championnat de France excellence d'Aquathlon Triathlon et 6^{ème} au championnat de France excellence de Duathlon Run & bike évoluera l'année n+1 en championnat par équipe d'établissement en Aquathlon Triathlon et en Duathlon Run & Bike.

- les associations sportives qui sont classées **dans les 5 premières d'au moins un championnat de France Excellence de l'année précédente**, dans la même catégorie d'âge et de sexe (annexe 2 de la fiche sport)

Cette disposition **ne concerne pas** les équipes émanant de Section Sportive Scolaire qui doivent concourir en Excellence et peuvent concourir également en équipe d'établissement sous deux conditions :

- avoir renseigné à la date du 16 décembre 2016 tous leurs élèves inscrits en section sportive scolaire
- avoir une équipe de l'association sportive inscrite qui a effectivement participé en excellence dans la même catégorie d'âge et de sexe

Pour les équipes d'association sportive nommées dans ce tableau (annexe 2 de la fiche sport), et dans ce cas seulement, **AUCUNE** équipe d'Établissement ne peut participer au championnat de France par Équipe d'Établissement y compris aux phases inter-académiques

- les associations sportives n'ayant pas assisté au protocole des championnats de France en 2016 (annexe 3 de la fiche sport)
- les associations sportives ayant fait forfait dans les huit jours précédant les championnats de France en 2016 (Annexe 4 de la fiche sport)
- les associations sportives « hors SSS » ayant opté pour une inscription en CF Excellence
- un élève qui a participé à une rencontre excellence lors de l'année scolaire en cours et dans le même sport ne peut plus concourir en équipes d'établissement.
- les équipes comportant UN-E élève inscrit-e sur la liste des Sections Sportives Scolaires, des listes Espoirs ou Jeunes (liste fédérale fournie à l'UNSS par la F.F.TRI. le 15 septembre 2016, voir tableau ci-dessous)
- les équipes comportant **UN** élève classé dans les 16 premiers garçons ou **UNE** élève classée dans les 8 premières filles aux championnats de France FFTRI l'année précédente, en triathlon, en duathlon et aquathlon (voir tableau ci-dessous).

III. Saisie en ligne des Sections Sportives Scolaires

Chaque Service Régional fournira à la Direction Nationale la liste de ses Sections Sportives Scolaires avec leurs effectifs.

L'identification des élèves inscrits dans ces Sections sera à la charge des responsables des Sections lors de la prise de licence.

Ils devront inscrire TOUS les élèves de la liste officielle déposée au Rectorat.

Date butoir : le **16 décembre 2016**

À cette date, un listing de tous les élèves inscrits dans les Sections Sportives Scolaires sera réalisé, vérifié par la Direction Nationale et transmis à tous les services.

Faute de saisie des élèves ou en cas de saisie partielle de la liste rectorale à la date indiquée, TOUS les élèves de l'association sportive seront considérés comme appartenant à la Section Sportive Scolaire et donc interdits de participation aux Championnats par Équipe d'Établissement dans la catégorie concernée

Dénomination des SSS : La Fédération Française de « Triathlon & des disciplines enchaînées » est la fédération délégataire pour le triathlon, l'aquathlon, le duathlon et le run & bike. De fait, quelle que soit sa dénomination, une SSS rattachée à cette fédération évoluera en excellence dans les 2 championnats d'Aquathlon Triathlon et de Duathlon Run & Bike. En revanche elle n'est pas SSS en VTT, en biathlon...

IV. Liste nominative des élèves

165 élèves font obligatoirement évoluer leur équipe en championnat EXCELLENCE, en Aquathlon Triathlon et en Duathlon Run & Bike (voir tableau ci-dessous) :

Nom	Prénom	Classement CF Triathlon 2016	Classement CF Duathlon 2016	Classement CF Aquathlon 2016	Liste SHN
AMARAL	QUENTIN		6		
ANDRADA	DAMIEN			16	
ANGIBAUD	AUDREY	7	3	4	
ARNAUD	EMERIC		4	9	
BARAN	JEANNE		2		
BARRET	SALOME			2	
BARRUEL	QUENTIN	10		5	
BEAUGRAND	CASSANDRE				OUI
BENOIST	HUGO	10	11		
BERLAND	LOU	4	8		
BERLAND	ARTHUR	2	4	2	OUI
BERTHELOT MORITZ	LENA		5		
BESCHE	LOIC			9	
BLANC	LAURINE			3	
BOURCIER	TIMOTHEE	12	7		
BRISSAUD	SIMON	13		8	
BRISSAUD	MARTIN			13	
BRUNET	NICOLAS		14	9	
CAMPOS	THOMAS		8		
CARDONA	THOMAS			15	
CARLIER	YOHANN			6	
CARUANA	JULES			15	
CEBELIEU	LOIC			5	
CINI	JULIEN			8	OUI
CONINX	LEA	6	1	1	OUI
CORTIER	CLEMENT			16	
COT	LUCIEN	14		6	OUI
COUTINHO	ANNELINE		6		
COUTO	RAPHAEL			14	
CURSCHELLAS	MARGO			8	
DAHAN	CARLA			8	
DALIGAUD	LUKAS			5	
DAMMAN	VALENTIN	14	3	6	
DAMMAN	ROBIN			8	
DANTAND	MANON			8	
DE ALMEIDA	HUGO		12		

DEGIOVANNI	VALENTINE		5		
DELAGARDE	REMI	13		11	
DENIZOT	LEA		7		
DENIZOT	CANDICE	7		4	
DJELLALI	DJAWAD				OUI
DOLL	MATISSE			3	
DOUSSET	MATTEO	15		14	
DUCHATEAU	VALENTIN		15		
DUCORNET	AUDREY	3		3	OUI
DUCREUX	EMMA		8		OUI
DUPUY	ALEXIS		10		
DUQUENNE	VALENTIN			7	
DUQUESNE	JULIETTE	6			
DURANT	CARRINGTON			6	
EDWARDS	CIANA			3	
EMERY	SACHA			8	
FALDUTO	ANTOINE	15			
FARICIER	ROBIN	15			
FAZARI	VINCENT	16			OUI
FERNANDEZ	REMI			4	
FERNANDEZ	LEO			1	
FOLTZ	APPOLINE			4	
FORISSIER	FELIX	2	8		
FOURRIER	THOMAS		11		
FULCHIRON	BERENICE	1	2	6	OUI
GAUNE	GUILLAUME			10	
GEORGENTHUM	PAUL	1	2	1	OUI
GOMESSE	DYLAN	6	10	5	OUI
GONZALEZ	HUGO			16	
GRANDHAY	LOUIS	8			
GUEHOU	LOU			5	
GUILLEMET	QUENTIN			10	
HADHOUM	ILONA			7	
HAMON	AXEL	7			
HAY	GUILLAUME	9	1		OUI
HENNEMAN	BENOIT			2	
HENRY	SUZANNE	5	4	6	
HERSENT	UGO	8	9	4	
HOCQUARD	BASILE		16		
HUBERT	ROBIN		12		
HUCK	CASSANDRE			7	
IVARS	LEA	6	5	2	
JOUBAUD	MAXIME		7		
JOUIN	LUCAS	6	14	7	

KARDES	ALEXIS	11	16	1	
KEMPF	RENAUD	9			
LAIDLAW	SAM	4		10	OUI
LALA	LORIS		4		
LANDRON	PAULINE	2	3	2	OUI
LASNE	ANTOINE		8		
LAVAU	JUSTINE		7		
LE BIHAN	KRILAN	12	12		
LE BIHAN	MALO		9		
LE BOIS	PAUL	3		11	
LEFEBVRE	FLORENT	16	13	11	
LEGARDEUR	WILLIAM	13			
LEGOUT	ANTOINE	5			
LEJEUNE	CECILE	3			OUI
LEVEAU	SELENE			5	
LOHIER	THOMAS	9	7		
LOHIER	HUGO			12	
LUCAS	RAPHAELLE			1	
LUIS	JULIEN	11			
MACREL	AGATHE		7	4	
MAGEUX	LENORA		6		
MAISONNEUVE	LAURIE	8			
MARGIRIER	MATHIS	3	2		
MARIETTE	REMI	8		14	
MASSOT	BAPTISTE	14	9	13	
MATTERA	HUGO			13	
MENESSON	MAXIME	1	1		
MERLE	CELIA	4		1	OUI
MIGNON	CLEMENT		11	16	
MILLOT	GWENael	6		12	
MINET	CONSTANCE	5	2		OUI
MISEROLE	LUCAS			7	
MONIER	ALEXANDRE				OUI
MONTALOUX	KILLIAN			15	
MORAZ	PIERRE	11			
MORIER	EMILIE	1			OUI
MORLEC	VALENTIN	3	6		
MOURIER	COLINE			6	
MOURIER	GUILHEM			12	
NEE	PIERRICK		14		
NEFF	CLAIRE	8	4		
OHRESSER	BENJAMIN		15		
ORTEGA	MARGAUX			5	
OUABDESSELAM	LEO			2	

PACCARD	MATTHIEU	10			
PASSEMARD	BAPTISTE	1	1	2	
PELLICER	MELINE	7	6	8	OUI
PEREZ LIARTE	TAMARA			3	
PERINO	MATHIEU			14	
PIERRE	BORIS	4	3	4	OUI
QUIFILLE	MARTIN		15		OUI
RETHORET	JULES			13	
RIALLAND	MARION	2		2	OUI
ROBERT	BAPTISTE			15	
ROCARD	MATHIS			12	
ROUX	JULIEN	16	5		
ROUX	GUILLAUME	2		1	OUI
SAINT OMER	VIRGILE		2		
SARDA	THOMAS		6		
SAUDEMONT	NOLAN		13		
SAUVET	LOLA			7	
SCHÄR	CATHIA	2			
SCHEUNEMANN	BASTIEN		3		
SCHOENENBERGER	CHLOE	4			
SKIBKA	MANON			7	OUI
SONNERY COTTET	THOMAS	7			
STAPLEY	MAX	5	5	3	OUI
TARABBIA	CELINE		8		
TENCE	BRIAC	4			
TESSIER	JULES	12	16		
TESSIER	CAPUCINE	1	3		
TEXEREAU	THEO	5	10	9	
THIBERT	AGATHE	5	1		OUI
THUILLIEZ	JULIEN			10	
TONTINI	ALEXIS			3	
TORD	PAULINE		1		
VAILLIER FRANCOIS	LENA	3		1	
VETILLARD	MARINE				OUI
VIDAL	MATEO			11	
VINTAER	STEVE		13		
VITIELLO	LOUIS		5	3	OUI
VOTTIER	ANTOINE	7		6	
WINOCK	HUGO			7	
ZARBO	ALESSIA	8			
ZUROWSKI	QUENTIN			4	